

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21418**

Intitulé

MASTER : MASTER Sciences humaines et sociales - Mention : Sciences Du Langage - Spécialité : Didactique des langues et des cultures - Français Langue Étrangère et Seconde

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université Blaise Pascal, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

125g Langages artificiels et informatique ; Linguistique et didactique des langues, 333 Enseignement, formation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé de la spécialité Didactique des langues et des cultures - Français Langue Étrangère et seconde, peut prétendre à différents emplois dans lesquels il peut mettre en œuvre les activités suivantes :

Enseignement du français langue étrangère ou pour publics particuliers (illettrisme), conception/réalisation/administration/accompagnement de formations en ligne ou hybrides, édition multimédia et langues.

Compétences générales des diplômés de masters en Lettres, Langues et Sciences Humaines :

- Conduire une étude dans différents contextes (scientifiques et/ou professionnels) : poser une problématique, construire une argumentation, collecter et organiser des données, interpréter les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements,
- Conduire une démarche critique dans le cadre de règles déontologiques et méthodologiques
- Respecter l'éthique scientifique et les règles de droit,
- Rédiger de manière claire, correcte et cohérente, des documents d'analyse et de synthèse à partir de sources diverses clairement référencées et de situations complexes,
- Préparer et commenter des supports de culture et de communication (textes, images, statistiques...),
- Prendre la parole face à différents publics en prenant en compte leur spécificité,
- Conceptualiser, bâtir et soutenir publiquement une argumentation,
- Confronter des points de vue, élaborer des analyses comparatives,
- Travailler en autonomie : établir des priorités, gérer son temps,
- Être capable d'initiatives : définir et mettre en œuvre un projet de recherche et de formation, acquérir par soi-même des connaissances non enseignées,
- Réaliser par soi-même une recherche documentaire sur différents supports : préciser l'objet de la recherche, localiser les ressources et les hiérarchiser, identifier les modes d'accès, établir une bibliographie, exploiter les données et les présenter,
- S'impliquer dans un projet et le conduire à terme : comprendre ses objectifs et son contexte, le réaliser et le gérer,
- Encadrer et animer un travail de groupe,
- Appréhender les enjeux sociaux et culturels du monde contemporain dans toutes ses dimensions temporelles et spatiales,
- Mobiliser, dynamiser, exploiter des savoirs de différents champs disciplinaires,
- Appréhender la diversité culturelle, développer des valeurs humanistes, être à l'écoute,
- Utiliser les outils informatiques de bureautique, d'analyse de données et d'internet ;
- Utiliser et créer des ressources électroniques ;
- Utiliser une langue étrangère dans un but professionnel en prenant en compte les particularités culturelles liées aux différentes zones géographiques concernées,
- S'intégrer dans un milieu professionnel : identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel.

Compétences spécifiques de la spécialité Didactique des langues et des cultures - Français Langue Étrangère et Seconde :

- Connaître les grands courants de la didactique des langues
- Les relier à des théories d'apprentissage
- Connaître et savoir utiliser les manuels de Français Langue Étrangère
- Être capable d'avoir un regard critique sur ces manuels et méthodes
- Maîtriser les différents objectifs de l'apprentissage d'une langue étrangère : linguistiques, communicatifs, culturels
- Savoir utiliser des documents authentiques pour l'enseignement et l'apprentissage
- Différencier les différents publics du FLE et savoir s'y adapter
- Utiliser les TICE pour l'apprentissage : savoir créer des tâches médiatisées, expérimenter un tutorat asynchrone à partir de scénarios pédagogiques et utiliser les outils du web 2 (plate-forme, blogs, etc.) pour l'enseignement et l'apprentissage à distance
- Être capable d'analyser les situations de communication spécifiques de l'enseignement du FLE et d'en comprendre les dysfonctionnements
- Connaître le fonctionnement de la langue française sur le plan phonétique, phonologique et morphosyntaxique

- Connaître les méthodes de l'anthropologie pour objectiver leur regard sur la culture française et les autres cultures (aspects interculturels)
- Être conscient des chocs interculturels et savoir les prendre en compte
- Savoir organiser le travail dans une classe de langue : construire un programme de cours, gérer l'apprentissage et le travail de groupe

En M2 plus spécifiquement :

- Maîtriser une démarche de projet : concevoir, réaliser et analyser un projet pédagogique dans une institution d'enseignement avec un public spécifique
- Connaître et différencier les différents types de dispositifs d'apprentissage (hybride, synchrone, asynchrone)
- Savoir analyser les dispositifs d'apprentissage et les expériences de tutorat synchrone ou asynchrone et différents aspects du travail collaboratif
- Connaître les bases de la psychologie sociale et spécifiquement, les aspects liés au travail de groupe, à la mémoire et aux discriminations sociales
- Connaître de façon plus approfondie les problèmes interculturels et savoir les analyser

Option EIAL

- Concevoir des dispositifs de formation ouverts et à distance
- Analyser des interactions multimodales en ligne
- Connaître et différencier les différents types de dispositifs d'apprentissage (hybride, synchrone, asynchrone)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Enseignement du français comme langue étrangère
- Enseignement à des publics spécifiques (illettrisme)
- Formateur
- Métiers de l'édition et du multimédia en FLE
 - Enseignant de français langue étrangère en France et à l'étranger
- Concepteur de manuels de FLE ou d'activités en ligne
- Coordinateur pédagogique dans des institutions d'enseignement de langues
- Formateur de formateurs
- Ingénieur TICE
- Attaché de coopération linguistique à l'étranger

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2102 : Coordination pédagogique

K2111 : Formation professionnelle

K2107 : Enseignement général du second degré

K2108 : Enseignement supérieur

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification suppose la validation des Unités d'enseignement suivantes : 60 ECTS sur deux semestres de formation en M1 et 60 ECTS sur deux semestres en M2. Les enseignements sont organisés en unités d'enseignements obligatoires, et pour une part, en unités d'enseignements choisis par l'étudiant dans une liste fixée conformément au dossier d'habilitation validé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués.

Descriptif synthétique des enseignements par UE

MASTER 1 Semestre 1 :

UE 1 : Didactique générale : Historique des méthodes, théories d'apprentissage, animation et interactions dans la classe et tutorat. 5 ECTS

UE 2 : Méthodologie (analyse de manuels) 5 ECTS

UE 3 : Linguistique 1 : aspects phonétiques et grammaticaux 5 ECTS

UE 4 : Scénarisation pédagogique avec les Tice (conception d'activités pédagogiques en ligne) 5 ECTS

UE 5 : Communication (apports théoriques et exercices d'expression) 5 ECTS

UE 6 : Option 5 ECTS

MASTER 1 Semestre 2 :

UE 6 : Didactique des domaines (oral, écrit, grammaire, vocabulaire, évaluation) 5 ECTS

UE 7 : Méthodologie de la classe de FLE 5 ECTS

UE 8 : Tice et tutorat d'apprenants 5 ECTS

UE 9 : Linguistique 2 : pragmatique des formes morphosyntaxiques 5 ECTS

UE 10 : Initiation à l'anthropologie culturelle (concepts de base) 5 ECTS

UE 11 : Stage et rapport de stage 5 ECTS

MASTER 2 Semestre 1 :

UE 1 : Didactique orientée vers divers publics – Théories et terrains 5 ECTS
 UE 2 : Méthodologie du projet 5 ECTS
 UE 3 : Dispositifs d'apprentissage et FOAD 5 ECTS
 UE 4 : Anthropologie des échanges interculturels (études de cas) 5 ECTS
 UE 5 : Psychologie sociale (éléments de base de la psycho sociale) 5 ECTS
 UE 6 : Parcours : Environnement informatique d'apprentissage des langues (EIAL)
 - Ingénierie de la formation à distance et scénarisation pédagogique
 - Psychologie des apprentissages
 - Étude sur les interactions en ligne en situation d'apprentissage. 10 ECTS

ou

UE 6 : Parcours : Publics particuliers (Psychologie sociale et/ou STAS (au choix : stéréotypes, relations intergroupes et conflits, psychologie sociale des groupes, situations d'échec, phénomènes sociaux, minorités et discriminations, anthropologie des croyances, analyse des interactions éducatives) 10 ECTS

MASTER 2 Semestre 2 :

UE 1 : Stage professionnel d'une durée de 3 à 4 mois

Mémoire de stage et soutenance 30 ECTS

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Universitaires et professionnels ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Universitaires et professionnels ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Universitaires et professionnels ayant contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X		Jury VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Convention en cours avec les universités de Regensburg (Allemagne) et Complutense (Madrid).

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 mars 2012 relatif aux habilitations de l'Université Clermont-Ferrand 2 à délivrer les diplômes nationaux de niveau master.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-bpclermont.fr/rubrique91.html>

Autres sources d'information :

[Site de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines](#)

[Site de l'Université Blaise Pascal](#)

Lieu(x) de certification :

Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II)

34, av Carnot

63300 Clermont-Ferrand

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II)

34, av Carnot

63300 Clermont-Ferrand

Historique de la certification :

La maîtrise FLE a été créée en 1984. La création complète de la formation (master 1 et master 2) a été créée lors du passage au LMD 1 en 2004.